

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2018/10/18-1

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 18/10/2018,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du compte-rendu du CA (partie 1 et 2) du 9 juin 2018

Le conseil approuve le compte-rendu du conseil d'administration relatif à la proposition des nouvelles personnalités extérieures et à l'élection de la nouvelle présidence (partie 1) et du conseil d'administration (partie 2) du 9 juin 2018 joints en annexe de la présente décision.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 23

Fait à Aix-en-Provence, le 18/10/2018

Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE :